

Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances.
Société anonyme au capital de 938 787 416 euros.
Siège social : 1 Cours Michelet, CS 30051, 92076
Paris La Défense Cedex
542 110 291 RCS Nanterre

**Attestation d'assurance de
responsabilité civile**

La Société Allianz IARD certifie que :

SA AVENTURE LAND
1, rue Chalot
95420 MAGNY EN VEXIN

Est titulaire d'un contrat n° **53656833** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes :

- Parcours acrobatiques en hauteur (accrobranche) sécurisé par ligne de vie continue dont l'Escal'Arbre, avec système de descente en auto-assurage
- Parcours acrobatiques en hauteur d'initiation (4 parcours accrobranche pour les enfants entre 1m15 et 1m30)
- Parcours de jeux dans les arbres sécurisés par filet anti-chute dont Foxi'Ball
- Parcours randonneur Canopée
- Village des cabanes perchées
- Sentier pédagogique de la forêt et ateliers sensoriels : chemin pour les pieds, boîtes olfactives, panneaux tactiles, jeux des ombres
- Hamacs géants (Amakagui, Amakajipé)
- Karts à pédales (2 pistes)
- Mini-golf
- Structures gonflables
- Aires et structures de jeux dont double tyrolienne en plaine, dont Foxi'Gliss, Esca'Bloc, Spaceball, Aires des équilibres (échasses)
- Jeux de ballons
- Trampolines
- Labyrinthe végétal, hôtel à insectes
- Jeux d'eau (Rigol'eau)
- Circuit de luge d'été à roulettes (Turbobob)
- Saut sur coussin gonflable (Vertig'haut)
- Karts (2 pistes Bolid'Kids) et Bumpers électriques
- Piste de tubing (glisse dans des bouées sur une piste synthétique)
- Mini-ferme et ses animaux en partenariat avec la Ferme pédagogique d'Eancourt
- Jeux en bois (Amuse Bois)
- Jeu des nœuds
- Ballons gonflables sur sable (Rox'n Roll)
- Piscine à boules
- 2 Parcours baby aventure
- Exposition de sculptures « Oniritus Vegetatum » de Brigitte Goupil
- Exposition « Renard »,
- Exposition d'art contemporain « Entourloupe » de Pierre Marcel
- Escape Game Grandeur Nature (Foxi contre la sorcière)
- 2 bacs à sable géants (Infini'Sable)
- Boutique souvenirs
- Restauration-snacking, distributeurs de boissons automatiques, 3 congélateurs en libre-service, 2 frigos en libre-service
- Restauration avec traiteur pour groupes, vaisselle, couverts
- Aires de pique-nique, tables, bancs, parasols et pieds
- 8 tentes type Plisson (sur certaines aires de pique-nique et structures gonflables)
- 3 blocs sanitaires, 3 fontaines à eau, poubelles et couvercles supports à sac poubelle
- Parkings voitures et parking cars
- Défibrillateur Lifeaz

La présente attestation est délivrée sous réserve du paiement des primes émises pour la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

Ce document, établi par ALLIANZ, a pour objet d'attester l'existence du contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...)

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la compagnie est réputée non écrite

Fait à Lyon le 18/02/2025
Pour la Compagnie,

